

FORMULAIRE D'ARBITRAGE AUTOMATIQUE

FRANCE

Numéro de Contrat

Utmost Wealth Solutions est la marque utilisée par un certain nombre de sociétés Utmost. Ce document a été produit par Utmost Luxembourg S.A.

Tout terme utilisé au singulier a la même signification au pluriel et vice versa. Toute notion utilisée au féminin a la même signification au masculin et vice versa.

L'objet du présent formulaire est la mise à disposition de liquidités nécessaires, d'une unité de compte investie principalement dans des Fonds Immobiliers, des Fonds de Placement à liquidité réduite, des Fonds Alternatifs, (désignés ci-après "Investissements Spécialisés"), afin de satisfaire aux appels de fonds futurs, liés à ces Investissements Spécialisés.

Souscripteur personne morale

Dénomination de la société

Siège social

Rue/N°

Ville

Code postal

Pays

Souscripteur personne physique 1

M.

Mme

Nom

Prénom(s)

Adresse

Rue/N°

Ville

Code postal

Pays

Souscripteur personne physique 2

M.

Mme

Nom

Prénom(s)

Adresse

Rue/N°

Ville

Code postal

Pays

Souscripteur Nu-Propriétaire

M.

Mme

Nom

Prénom(s)

Adresse

Rue/N°

Ville

Code postal

Pays

Je demande/Nous demandons, par la présente, à effectuer un Arbitrage automatique de l'Unité de Compte suivante pour un montant équivalent à la liquidité nécessaire afin de couvrir les appels de fonds de l'/des Investissement(s) Spécialisé(s) des autres Unités de Compte du Contrat.⁽¹⁾

UNITE DE COMPTE DESINVESTIE AU TITRE DE L'ARBITRAGE AUTOMATIQUE

⁽¹⁾ Le montant de l'Arbitrage doit respecter les montants minimum et maximum d'investissement conformément aux Conditions Générales et aux Annexes financières de la Proposition d'Assurance/Projet de Contrat Valant Note d'Information.

Je sollicite/Nous sollicitons que le montant de cet arbitrage automatique soit réinvesti sur l'(les) Unité(s) de Compte du Contrat sélectionnée(s) parmi celle(s) de référence comme suit :

UNITÉ DE COMPTE CONSTITUÉE PAR UN FID/FIC/FAS ⁽²⁾	QUOTE-PART DE L'ARBITRAGE À RÉINVESTIR DANS TOUTE UNITÉ DE COMPTE SÉLECTIONNÉE (EN POURCENTAGE) ⁽³⁾
Fonds interne dédié (« FID »)	
1.	
2.	
Fonds interne collectif (« FIC »)	
1.	
2.	
Fonds d'assurance spécialisé (« FAS »)	
1.	

⁽²⁾ Pour procéder à la sélection de toute Unité de Compte choisie dans le cadre du présent Arbitrage et qui n'avait pas été préalablement sélectionnée, le Souscripteur se doit de dûment compléter et signer l'Annexe financière s'y rapportant.

⁽³⁾ Veuillez respecter les montants maximums et minimums d'investissement et les conditions d'investissement indiqués dans les Conditions Générales et les Annexes financières se rapportant aux Unités de Compte sélectionnées.

Je déclare et comprends/Nous déclarons et comprenons, par la présente, que :

- › la structure de frais telle que définie dans la Proposition d'Assurance Valant Note d'Information s'appliquera à l'Arbitrage automatique demandé.
- › le présent formulaire d'Arbitrage automatique s'ajoute à et doit être lu conjointement avec les Conditions Générales du Contrat.
- › dans la mesure où je l'aurais / nous l'aurions jugé nécessaire, j'ai/nous avons pris conseil et obtenu un avis légal et fiscal indépendant à cet égard et renonce à toute action, toute réclamation judiciaire, présente ou future à l'encontre d'Utmost Luxembourg S.A., pour des pertes ou dommages (« Dommage ») liés ou nés de l'Arbitrage automatique demandé.

Je demande / nous demandons que le gestionnaire de l'unité de compte desinvestie, exceptant l'unité de compte constituée par un Fonds externe ("FE"), maintienne à tout moment le pourcentage de liquidités dans cette unité, afin de couvrir les engagements restants au sein de l'unité de compte investie et ainsi garantir tout réinvestissement dans ce dernier.

Sur base des dispositions de l'article L631-2-1, 5° ter du Code monétaire et financier français, en cas de menace grave et caractérisée pour la situation financière de l'ensemble ou d'un sous-ensemble significatif des acteurs économiques ou pour la stabilité du système financier, le Haut Conseil pour la Stabilité Financière peut, à l'égard d'une entreprise de réassurance domiciliée en France et pour une durée maximale de 3 mois renouvelable, suspendre ou limiter la faculté de d'arbitrage, au titre des Fonds Interne Dédié et Fonds d'Assurance Spécialisé.

Votre Contrat pourrait ne pas procurer les mêmes avantages si vous vous déplacez dans un autre pays. Il est de votre responsabilité en tant que Souscripteur d'informer immédiatement Utmost Luxembourg S.A. de tout changement de résidence.

Souscripteur/Signataire autorisé 1

SIGNATURE

Date

Lieu

Souscripteur/Signataire autorisé 2

SIGNATURE

Date

Lieu

Souscripteur Nu-Propriétaire

SIGNATURE

Date

Lieu

Les documents requis pour une opération d'Arbitrage sont les suivants :

- › l'original du présent formulaire signé par tous les Souscripteurs ;
- › une copie certifiée conforme d'une pièce d'identité en cours de validité.

A WEALTH *of* DIFFERENCE

www.utmostinternational.com

Utmost Luxembourg S.A. est immatriculée au R.C.S. sous le numéro B37604 et réglementée par le Commissariat aux Assurances (CAA)
Siège social : 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Utmost Wealth Solutions est enregistrée au Luxembourg en tant que nom commercial d'Utmost Luxembourg S.A.